



Valleyfield, le 11 décembre 1996

Monsieur Allen Desjardins  
Directeur d'usine  
Elkem Metal Canada inc.  
Chemin du Canal  
Beauharnois (Québec)  
J6N 1W4

N/Réf.: 7610-16-01-0008300

Objet : Restauration du site industriel et du terrain résidentiel adjacent

Monsieur,

Tel que discuté lors de notre rencontre le 3 décembre 1996, bien que la restauration des sols et de l'eau souterraine du site industriel entreprise depuis 1991 soit en bonne voie, il reste un volet à la restauration qui n'a pas été entrepris. Ce volet concerne la contamination des sols par le manganèse.

Afin de permettre un réemploi optimal, nous vous demandons de nous faire parvenir un projet de restauration du site industriel et du terrain résidentiel adjacent ayant les objectifs suivants:

- la restauration devra permettre une réutilisation des sols compatible avec les usages projetés;
- la restauration devra permettre une réutilisation sécuritaire pour la santé des utilisateurs;
- la restauration devra limiter tout impact à l'environnement.

Bien qu'aucun critère pour le manganèse apparaisse à la Politique de réhabilitation des terrains contaminés nous vous informons que les critères indicatifs de la contamination retenus sont:

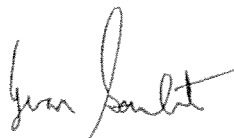
critère A = 3 PPM;  
critère B = 1 000 PPM;  
critère C = 2 200 PPM.

.../2



Nous vous demandons de nous faire connaître votre orientation concernant cette restauration pour le 1<sup>er</sup> février 1997. Nous demeurons disponibles pour toute rencontre ou discussion.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Goulet', written in a cursive style.

YG/sp

Yvon Goulet, ing.  
Service industriel